



JOURN@L FOOT

N°510 DU 10 MARS 2022

OPERATION // SEMAINE DU FOOTBALL FEMININ



La 9ème édition de la Semaine du Football Féminin aura lieu du 9 au 15 mai 2022.

Sur la base du volontariat, les clubs sont invités à mettre en place des portes ouvertes et/ou des actions promotionnelles destinées à valoriser et faire la promotion de la pratique féminine dans leur club. Les actions peuvent être mises en place entre le 9 mai et le 31 mai 2022. Si votre club compte mettre en place ce type d'actions dans le cadre de la Semaine du Football Féminin, nous vous invitons à vous enregistrer via ce formulaire.

Des goodies seront octroyés aux clubs qui se seront enregistrés via ce lien avant le 23 mars 2022.

Pour vous faire parvenir des objets promotionnels, veuillez s'il vous plait cliquer et renseigner le lien suivant avant le 21 mars 2022 : <https://forms.gle/gvjVsDBS48afXsg88>

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à prendre contact avec David LOPEZ en charge du football féminin.

MEDAILLES DE DISTRICT

Demande à adresser au DISTRICT, date limite le 30 avril 2022.

SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL P1

REGLEMENTS P2

FEMININES P3

DISCIPLINE P5

FUTSAL P5

TECHNIQUE P6

ARTHAZ SPORTS

TOURNOIS

Compte tenu de la saison particulière cette année et du contexte qui évolue constamment, le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser, et ce jusqu'à la fin de la saison. Si vous souhaitez organiser un tournoi, la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles)

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger > Formulaires divers > Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

F.F.F. :

Finale de la Coupe de France avancée

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission de Discipline :

FC Cheran - Badin

Commission des Jeunes :

FC Aravis – Morzine – Cluses Scionzier FC – GJ Dingy Lanfonnet – GC Ussets – FC Cheran – ESCO - USAV – US Annemasse – Morzine SC – Ent. Pays de Cruseilles – AS Lac Bleu – Marnaz FC – AS Thonon – Beaumont Collonges FC - Boubaker

Commission Sportive :

Anthy SP – FC Combloux – AS Thonon – ES Seynod – Haut Giffre – TEGG – ES Cernex – US Margencel – AS Sillingy – Cluses Scionzier FC – GF Nivolas

Commission des Coupes :

US Margencel – Marignier SP – US Mont Blanc Passy

Commission des Règlements :

Seynod (2) – ES Clusienne – AS Lac Bleu

Commission Féminines :

ASP Villaz – CS St Pierre – ES Cernex – FC Aravis – CS St Pierre – AS Thonon – FC Gavot

Commission de l'Arbitrage :

Morell – Boucharaba – Boubaker – Salhi - Annecy Portugais

Commission des Délégués :

ESCO

COMMISSION DES REGLEMENTS

Présidents : Pierre BERNARD et Philippe CHEVRIER**Réunion du 07/03/2022****Publiée le 10/03/2022**

DECISIONS

MATCH n°23404628**DOSSIER N° 510/36 : ALLINGES 2 – ET SP CLUSIENNE 1 – SENIORS D3 Poule A du 20/02/2022****En la forme :**

La réclamation d'après match formulée par le club d'ALLINGES portant sur le fait « que Mr KALDI Jamel figurant sur la feuille de match en tant qu'arbitre assistant n°2 était absent bien que figurant sur la feuille de match » que « l'arbitre aurait dû effectuer un tirage au sort entre un licencié majeur de chaque club pour pourvoir au poste d'arbitre assistant » est irrecevable en la forme conformément aux dispositions de l'article 187 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

La réclamation d'après match formulée par le club d'ALLINGES portant sur le fait « que pendant la rencontre, il y a eu permutation d'arbitre assistant entre les joueurs de l'équipe de ET SP CLUSIENNE » est irrecevable en la forme conformément aux dispositions de l'article 187 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond :

Considérant qu'il ressort des pièces du dossier et notamment du rapport de l'arbitre que le match a commencé sans arbitre assistant du club de l'ES SP CLUSIENNE.

Considérant que le club d'ALLINGES était au courant de cet état de fait au moment du coup d'envoi de la rencontre.

Considérant que le club d'ALLINGES n'a pas porté de réserve d'avant match concernant cet état de fait.

Attendu qu'au visa de l'article 187 des RG FFF, la réclamation d'après match doit concerner exclusivement la participation et ou la qualification des joueurs.

Attendu que la présence ou non d'un arbitre assistant ne concerne pas la qualification et ou la participation d'un joueur

Décision :

La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

La Commission des Règlements transmet le dossier à la Commission Départementale des Arbitres pour les faits concernant les éventuels changements d'arbitre assistant **durant la rencontre**, ceux-ci relevant de l'application des lois du jeu.

MATCH n°23403868**DOSSIER N° 510/37 : SEYNOD 1 – ALLINGES 1 – SENIORS D1 Poule Unique du 27/02/2022****En la forme :**

La réclamation d'après match formulée par le club de SEYNOD portant sur le fait « que les joueurs SEN ANI Samy, KADIM Marouane et PICOT Maxime n'aurait pas présenté de Pass Vaccinal valide en France » est irrecevable en la forme conformément aux dispositions de l'article 187 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond :

Considérant que la décision du COMEX du 20 aout 2021 stipule que « dans cette situation, (absence de Pass ou Pass non valide) et dans la mesure où il s'agit de la protection de la santé des licenciés et non des conditions habituelles de qualification et ou participation des joueurs, **la réclamation et l'évocation ne sont pas admises**, étant donné qu'il

est reconnu le droit de refuser de jouer lorsqu'au moins un joueur adverse ne présente pas de pass sanitaire valide »

A titre subsidiaire, considérant qu'au visa de la décision du COMEX du 20 août 2021, « dans la mesure où les deux clubs et l'arbitre ont accepté le déroulement de la rencontre dans de telles conditions (absence de Pass ou Pass non valide) alors le résultat de la rencontre ne pourra plus être remis en cause.
Attendu que la rencontre a bien eu un commencement d'exécution.

Décision :

La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée).

COMMISSION FEMININES

Présidente : Claude GRANGE

PRATIQUE

PLATEAU FEMININ

Dans le cadre de l'organisation des plateaux féminins Foot à 4, Foot à 5 et Foot à 8 de la phase de printemps, vous trouverez ci-dessous le calendrier modifié

Samedi 16 avril en extérieur

Samedi 30 avril en extérieur

Samedi 28 mai en extérieur

Samedi 4 juin Événement promotion « FETE DU FOOTBALL FEMININ » sur un site unique et sur la journée à ANNECY.

La campagne d'inscription débutera le lundi 28 mars 2022.

Les plateaux féminins sont l'occasion de réunir les joueuses U7F à U13F de votre club afin de les faire évoluer ensemble.

FESTIVAL U13F (Tour qualificatif)

SAMEDI 19 MARS 2022

Poule A : Cheran (Club Accueil) – Argonay/Annecy le vx – La Semine – GFA

Poule B : Ent.Annecy/Meythet/Pringy (Club Accueil) – USAV – Sillingy – Lac Bleu

Poule C : Douvaine (Club Accueil) – Perrignier – Ballaison

Poule D : Annemasse/Gaillard (Club Accueil) – Beaumont/Collonges – TEGG – Ent. StPierre/Foron

Vous trouverez l'organisation sportive du tour qualificatif sur le site internet.

Le tour final se déroulera à Divonne les bains le samedi 2 avril sur la journée.

CHAMPIONNAT U18F

Le match entre Marignier – GFA initialement prévu le samedi 16 avril est avancé au samedi 19 mars 2022 à 15h.

La phase de printemps du championnat U18F débutera le samedi 26 mars 2022.

Les 6 premiers du championnat d'Automne/hiver composeront la poule Haute.

Les 5 derniers du championnat d'Automne/hiver composeront la poule Basse.

Uniquement des matchs Aller.

Calendrier :

Coupe T1 samedi 19 mars – **Championnat J1** samedi 26 mars - **Championnat J2** samedi 2 avril - **Championnat J3** samedi 3 avril - **Championnat J4** samedi 7 mai – **Coupe T2** samedi 14 mai - **Championnat J5** samedi 21 mai – **Coupe ½ finale** samedi 28 mai – **Coupe Finale** samedi 10 juin

Coupe SENIORS F

Dimanche 24 avril 2022 (Tour de cadrage)

MARIGNIER 2 – FOOT SUD

CHAVANOD – DOUVAIN LOISIN

THONON – ANNEMASSE/GAILLARD

SILLINGY – REIGNIER/PERS JUSSY

Calendrier :

¼ finale : Jeudi 26 mai 2022

½ finale : Dimanche 5 juin 2022

Finale : Dimanche 11 juin 2022

TECHNIQUE (Plan d'action)

- **PPF U12F :**
 - Mercredi 27 avril Centre de perfectionnement
 - Mercredi 1 juin Match de préparation
 - Mercredi 15 juin Match de préparation
 - Dimanche 26 juin Tournoi Franco-Suisse
- **PPF U13F :**
 - Mercredi 27 avril Centre de perfectionnement
 - Mercredi 1 juin Match de préparation
 - Mercredi 15 juin Match de préparation
 - Dimanche 26 juin Tournoi Franco-Suisse
- **PPF U14F :**
 - Mercredi 16 mars Centre de perfectionnement
 - Mercredi 13 avril Match de préparation
 - Lundi 18 avril Tournoi de préparation
 - Samedi 30 avril Challenge Inter District
- **PPF U15F :**
 - Jeudi 28 avril Centre de perfectionnement
 - Mercredi 8 juin Match de préparation
 - Mercredi 22 juin Match de préparation
 - Dimanche 26 juin Tournoi Franco-Suisse

DOCUMENTS UTILES

Pour tout savoir sur le football féminin, les formes de pratiques, les actions techniques et d'animation veuillez-vous rendre sur le site internet du district onglet « Documents » rubrique « Fiche et Formulaire » sous rubrique « Docs Féminine ».

COMMISSION DE DISCIPLINE

Président de séance : Bernard CHENEVAL
Secrétaire de séance : Grégoire MOSCATO
Présents : Denis MOUCHET, Philippe CHEVRIER, Pierre BERNARD

Réunion du lundi 07-03-2022
Publié le jeudi 10-03-2022

**Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :
Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.**

Si l'infraction revêt un caractère public, lequel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

DEMANDE DE RAPPORT

Match N° 23404059 Seniors D2 – Poule B du 27/02/2022

FC BEAUMONT COLLONGES – CRAN OLYMPIQUE

Demande de rapport au **dirigeant REXHEPI Endnt** de CRAN OLYMPIQUE sur son comportement à l'encontre d'un joueur adverse pendant la rencontre, et ce pour le samedi 19/03/2022 dernier délai.

DOSSIER REMIS A L'INSTRUCTION

Dossier N° 29- 510/50179.1

Match N° 23404059 Seniors D2 – Poule B du 27/02/2022

FC BEAUMONT COLLONGES – CRAN OLYMPIQUE

COMMISSION FUTSAL

CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

JOURNEE N°12

24170581 **CBF 74 contre A FUTSAL ROCHETTE O 1**

SAMEDI 19 MARS 2022 A 20H00 GYMNASE P FALLION A BONNEVILLE 74130

JOURNEE N°13

FUTSAL LAC ANNECY 2 contre A FUTSAL ROCHETTE O 2

SAMEDI 12 MARS 2022 A 18H30 GYMNASE SOMMEILLER RUE DES SCEURS BLANCHES 74000 ANNECY

FC RUMILLY VALLIERES contre L'ODYSSEE

DIMANCHE 13 MARS 2022 A 19H30 GYMNASE MONERY 74 RUMILLY

A FUTSAL ROCHETTE O 1 contre AIX FC

VENDREDI 11 MARS 2022 A 21H00 GYMNASE DU CENTENAIRE 73110 VALGELON LA ROCHETTE

CBF 74 contre FC MARNAZ

DIMANCHE 13 MARS 2022 A 19H00 AU GYMNASE P BRIFFOD 74 BONNEVILLE

FBU 1 contre FBU 2

JEUDI 10 MARS 2022 A 21H00 GYMNASE DU BOCAGE 73000 CHAMBERY

JOURNEE N°14

24170598 **AIX FC contre FLAC2**

SAMEDI 26 MARS 2022 A 20H00 GYMNASSE GARIBALDI 73100 AIX LES BAINS

24170593 **FC MARNAZ contre A FUTSAL ROCHETTE 01**

MERCREDI 23 MARS 2022A 19H30 GYMNASSE ROSSET 74460 MARNAZ

24170594 **CHARTREUSE GUIERS contre CBF74**

MERCREDI 23 MARS 2022A 21H00 GYMNASSE DES ECHELLES 73360 LES ECHELLES

24170596 **L'ODYSSEE contre F BOURGET UNITED 1**

MERCREDI 23 MARS 2022A 20H30 GYMNASSE DE LA DIAMANTERIE 01630 ST GENIS POUILLY

24170597 **A FUTSAL ROCHETTE 02 contre FC RUMILLY VALLIERES**

VENDREDI 25 MARS 2022A 21H00 GYMNASSE DU CENTENAIRE 73110 VALGELON LA ROCHETTE

24170595 **F BOURGET UNITED 2 contre AS THONON**

JEUDI 24 MARS 2022A 21H00 GYMNASSE DU BOCAGE 73000 CHAMBERY

MATCHS EN RETARD OU REPROGRAMMES

24170541 **A FUTSAL ROCHETTE O 2 contre A S THONON** se jouera le vendredi 18 mars 2022 à 21h00 au gymnase du Centenaire 73110 VALGELON LA ROCHETTE

24170563 **A FUTSAL ROCHETTE O 1 contre ODYSSEE** se jouera le vendredi 29 Avril 2022 à 21h00 au gymnase du Centenaire 73110 VALGELON LA ROCHETTE

24170635 **AS THONON contre A FUTSAL ROCHETTE 1** LE DIMANCHE 27 MARS A 19H00 MAISON DES SPORT 74200 THONON LES BAINS

24170607 **AS THONON contre A FUTSAL ROCHETTE 2** LE DIMANCHE 24 AVRIL A 19H00 MAISON DES SPORT 74200 THONON LES BAINS

24170549 **AS THONON contre AIX FC** LE DIMANCHE 08 MAI A 19H00 MAISON DES SPORT 74200 THONON LES BAINS

24170642 **AS THONON contre CBF 74** LE DIMANCHE 22 MAI A 19H00 MAISON DES SPORT 74200 THONON LES BAINS

24170555 **F BOURGET UNITED 1 contre FC RUMILLY VALLIERES** JEUDI 28 AVRIL 2022 A 21H00 GYMNASSE DU BOCAGE 73000 CHAMBERY

A l'attention des clubs FBU et MARNAZ, il faut trouver une date pour votre rencontre remise du mercredi 02 Février 2022.

COMMISSION TECHNIQUE

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Foot des Enfants

RAPPEL

Veuillez consulter toutes les semaines le PV [Annexe Technique](#) afin de prendre connaissance des modifications de plateaux (suppression/rajout d'équipes, modifications des lieux de plateaux, modifications des coordonnées des éducateurs)

Compte tenu du manque de terrains disponibles sur certaines dates, 2 plateaux peuvent avoir lieu sur un même terrain. Il appartiendra donc au club accueil de prévenir les équipes adverses que :

- les u7 ou u9 joueront à **9h30**
- les u11 joueront à **11h**

Festi-Foot

Chaque club est invité à participer sur ½ journée. Il est possible de choisir votre venue le matin ou l'après-midi et ce **10 jours** avant la date FF.

Une fois la répartition des clubs faite, les responsables des catégories devront s'arranger entre eux pour modifier leur présence. En cas de besoin, contacter **Sandrine Janssoone (et non le club accueil)**

Matin : Accueil de **9h à 9h20** –Fin à 12h

Après-midi : Accueil de **13h à 13h20** –Fin 16h

12.03 : Cluses FC

Clubs invités le matin (18) : Ayze (1) – Bonneville (3) – Cluses Scionzier (3) – Combloux (3) – Magland (1) – Marnaz (1) - Megève (1) – Thyez (4) – Vougy (1)

Clubs invités l'après-midi (22) : Cluses (2) – Mt Blanc (2) – Marignier (4) – Haut Giffre (4) – St Pierre (5) – Chamonix (2) – Sallanches (3)

19.03 : Sciez

Clubs invités le matin (29) : Bons (4) – Brevon (1) – Champanges (1) – Douvaine (5) – Gavot (5) – Lemman (1) – Marin (1) – Sciez (3) – TEGG (5) – Vacheresse (1) – Veigy (2)

Clubs invités l'après-midi (29) : Allinges (2) – Amphion (3) – Anthy-Margencel (3) – Ballaison (2) – Evian (2) – Gavot (5) – Le Lyaud (2) – Morzine (4) – Perrignier (2) – Thonon (4)

26.03 : Cessy/Gex (**Site de Gex** et non Cessy comme indiqué sur les calendriers)

09.04 : Chavanod

Journée Nationale des u7

Annecy le Vieux le **samedi 18 Juin 2022**

Finale Départementale Festival u13

Divonne le samedi **2 Avril 2022** (toutes les informations sont sur le PV Jeunes)

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Afin d'éviter les amendes pour feuilles de matchs manquantes (50€), nous demandons aux responsables de plateaux et éducateurs de nous faire parvenir une feuille de match (U7 - U9 – U11) avec le motif du report.

U9

Le 12.02.2022

Vuache 1 – Sauverny 1 – Brevon 1 – Léman 1 – Anthy Margencel 3 – Gavot 1 – Bonneville 1 - Sallanches 4 – Marnaz 1 - St Pierre 5 – Pringy 6 - Ville la Grand 1 - St Jeoire La Tour 1 - US AAG 17